

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

|  |                       |                |                                       |
|--|-----------------------|----------------|---------------------------------------|
| <b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA</b> |                       |                |                                       |
| <b>Compte rendu de la réunion du 31 mai 2016</b>                             |                       |                |                                       |
| Date : 31/5/2016   | Lieu : DREAL Tholonet | Heure : 9 h 30 | Compte rendu approuvé le : 30/11/2016 |

**Documents préparatoires (format numérique) déposés sur l'espace CSRPN (site Internet DREAL) ou diffusés par mail :**

- ONCFS : Stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Guidelines sur l'évaluation et la hiérarchisation des EEE en PACA

**Documents présentés/diffusés en séance :**

- diaporamas relatifs à chacun des points de l'ordre du jour

**Pièces jointes au présent compte-rendu :**

- Avis 2016-3

*RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR*

➔ **Pour avis :**

- Avis 2016-3 : Méthode de hiérarchisation des espèces exotiques de faune envahissante

➔ **Pour information et échanges :**

- Inventaire régional des lépidoptères
- NATURA 2000 : présentation générale ; documents d'objectifs ; rapporteurs ; suivis en cours
- Élaboration d'un dossier de travaux en RNN : participation du conseil ?

**Étaient présents les membres du CSRPN :**

M. BARBERO Marcel  
Mme BELLAN-SANTINI Denise  
Mme BERNARD-LAURENT Ariane  
M. CHEYLAN Gilles  
M. DERIOZ Pierre  
M. DUMONT Bernard  
M. DUSOULIER François  
M. ESTEVE Roger

M. FLITTI Amine  
M. KALDONSKI Nicolas  
M. MANNONI Pierre-Alain  
Mme MONIER Claude  
Mme RUITTON Sandrine  
M. ROUSSET Claude  
M. VALLAURI Daniel

**Membres du CSRPN non présents / mandat :**

M. BOILLOT François (**excusé**)  
Mme DIADEMA Katia (**excusée**)/ BERNARD LAURENT  
M. GRILLAS Patrick (**excusé**)  
M. MEDAIL Frédéric (**excusé**)  
M. VAN ES Jérémie (**excusé**)

Mme VANPEENE Sylvie (**excusée**)/  
ESTEVE  
M. VERLAQUE Marc (**excusé**)

**Experts associés présents :**

**Également présents (selon les dossiers) :**

ONCFS /DIR PACA-CORSE : Mme CROQUET Virginie ; M. COTTAZ Cyril  
CEN PACA : M. BENCE Stéphane  
DREAL : Mme MEYER D. ; M. DUBOIS A. ; Mme DEMARTINI C. ; Mme BRETON A. ; M. SALLES J.M. ; M. GILLET P. ; M. DECULTOT C.

## 1. Vie du conseil

- Le compte rendu du CSRPN du 25 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.
- Informations sur les activités de délégations, représentations et groupes de travail depuis la dernière réunion.

- Délégations : 3 dossiers de demandes de dérogation de destruction d'espèces protégées ont été traitées, concernant le flamant rose, la Grenouille rousse et le Pâturin glauque.

- Représentations : M. Barbero a participé à 2 comités de pilotage N2000 (Pic de Chabrières, Céüse/ Crigne/Aujourd'hui) et une réunion de pré-validation du DOCOB des Calanques avec D. Bellan.

- Groupes de travail : la première réunion du GT « connaissance » est prévue le 5 juillet après midi.

## 2. Inventaire régional des lépidoptères

Stéphane Bence (CEN PACA) présente l'inventaire régional des lépidoptères, groupe qui présente de forts enjeux de conservation dans la région. L'établissement de la liste rouge régionale a permis de faire l'état des lieux de la connaissance et des menaces. Par la suite, trois volets d'actions ont été développés : la conservation ciblée sur certaines espèces ; l'animation de réseaux d'experts ; le volet connaissance avec la mise en place de l'inventaire régional.

L'inventaire est réalisé à l'aide de SILENE et de ses partenaires, en synergie avec l'inventaire national des rhopalocères et zygènes et dans une approche bio-historique permettant de valoriser de nombreuses sources anciennes et données de collections. Il existe un atlas en ligne, qui concerne 256 espèces (37 zygènes et 219 papillons de jour), collationne 230 000 données et réunit 650 participants (valeurs mars 2016).

Les échanges avec le conseil :

- quel est le lien avec la liste rouge ?

C'est un mouvement itératif. La LRR a été établie en 2013-2014, sur la base des 170 000 données de l'atlas 2009. Ce travail a lancé une dynamique d'observation, notamment sur les espèces les plus menacées, permettant un ajustement de l'évaluation de leur statut (par exemple, une espèce présumée disparue a été retrouvée). Une LRR doit être actualisée pour bénéficier de l'amélioration de la connaissance (tous les cinq ans en moyenne).

- comment prendre en compte la pression d'observation ?

Les cartes thématiques prévues (prospection / nombre d'espèces par maille / espèces menacées) permettent une lecture plus fine des résultats.

- les données de faune PACA :

A. Flitti indique que Faune PACA contient de l'ordre de 200 000 données « papillons » qui pourraient être disponibles moyennant l'examen des modalités de mise à disposition. S. Bence est très favorable à cette mutualisation et indique que la condition passe par un partenariat avec SILENE qui pourrait être spécifique à ce projet.

- D. Bellan Santini rappelle les travaux de J. Picard, grand biologiste marin décédé en décembre 2015 mais également spécialiste des Ptérophores.

- les données de Louis Bigot, déposées au MNHN de Marseille sont à saisir en priorité.

### 3. Méthode de hiérarchisation des espèces exotiques de faune envahissante

Après une courte introduction sur l'actualité réglementaire et régionale concernant les espèces exotiques envahissantes par la DREAL (A. DUBOIS), Cyril COTTAZ, stagiaire M2 à la délégation interrégionale PACA Corse de l'ONCFS, présente le travail mené sur ce thème sous la conduite de son maître de stage à l'ONCFS, Virginie CROQUET.

L'ONCFS propose de contribuer à un plan d'action régional de lutte et présente ses travaux relatifs aux mammifères et oiseaux continentaux : proposition de méthodologie et de listes nationale et régionale d'espèces exotiques envahissantes ; proposition de méthodologie de hiérarchisation de ces espèces par le biais des impacts sur la biodiversité mais également des impacts socio-économiques et sanitaires (cf. diaporama). L'objectif de la présentation est de recueillir l'avis du CSRPN sur l'ensemble de ces éléments.

Au terme de cette présentation, plusieurs points sont soulevés :

- le président du CSRPN aurait apprécié avoir une présentation de la liste régionale des espèces retenues au terme de l'analyse. Il souligne la nécessité de distinguer les notions d'espèce envahissante (autochtone ou allochtone) et d'espèce invasive (allochtone) et de limiter l'analyse à ces dernières. Il suggère de restreindre la période de référence actuellement proposée (holocène) et d'exclure les espèces présentes dans l'aire méditerranéenne qui peuvent être rencontrées naturellement en PACA pour ne retenir que les espèces non-méditerranéennes dont la présence est d'origine anthropique.

- il conviendrait de se rapprocher des associations ornithologiques pour recueillir des données sur l'historique de la présence et de la répartition de certaines espèces en PACA.

- en ce qui concerne la hiérarchisation des espèces, le complément à la méthode Invasive Species Environmental Impact Assessment (ISEIA) intégrant les impacts socio-économiques et sanitaires (méthode Invasive Species Socioeconomic [and sanitary] Impact Assessment (ISSIA) proposée par l'ONCFS) constitue un progrès dans la mesure où cette dimension permet de mobiliser les acteurs du territoire, mais il convient cependant que cette dimension ethnocentrée n'occulte pas l'enjeu biodiversité. L'affichage des résultats des 2 méthodes de hiérarchisation proposé par l'ONCFS doit permettre d'éviter les confusions entre ces différents enjeux .

La fiche-espèce présentée permet en outre de dépasser un simple "scoring" pour décrire les impacts relevés et justifier les critères retenus. Le "scoring" doit en outre faire l'objet d'une analyse argumentée pour déterminer ses modalités précises (total des sous-scores, valeur maximale des sous-scores ?). Un complément au scoring peut être apporté au moyen d'une représentation de "graphique en radar" .

Le CSRPN invite l'ONCFS à prendre connaissance de la méthode d'analyse des risques développée pour les espèces marines par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées dans le Guide pour l'analyse des risques et l'évaluation des impacts des introductions d'espèces non-indigènes, qui intègre notamment la notion des vecteurs d'introduction.

- la question de l'extension de la démarche aux autres taxons (invertébrés, poissons, amphibiens, reptiles) reste à examiner avec les experts de ces différents groupes. Les enjeux en matière d'espèces invasives concernent particulièrement les milieux aquatiques et humides.

- le président du CSRPN invite enfin les membres à réagir a posteriori sur la liste régionale qui leur sera adressée.

**Avis 2016-03 :** le CSRPN valide la démarche de l'ONCFS sous réserve de prendre en compte les propositions faites en séance et a posteriori par les membres du CSRPN.

#### 4. Programme NATURA 2000 : présentation générale ; les documents d'objectifs ; les rapporteurs ; les suivis en cours

Un diaporama présente l'état d'avancement du réseau Natura 2000 en PACA.

Un premier temps d'échange porte sur l'évaluation de l'efficacité de la politique Natura 2000. La DREAL indique son souhait d'initier une réflexion sur ce sujet, car les outils sont aujourd'hui disponibles (98 % des DOCOB achevés, données brutes habitats et espèces compilées dans des bases de données régionales harmonisées). Le MNHN vient de publier une synthèse méthodologique pour aider les DREAL dans leur réflexion. Plusieurs membres du CSRPN expriment leur fort intérêt pour participer à cette évaluation. Il est convenu qu'un groupe de travail sera organisé dans le premier trimestre 2017, sur la base d'une première synthèse des données que réalisera l'unité Natura 2000 de la DREAL.

Un second temps d'échange porte sur l'appui du CSRPN à l'élaboration et la mise en œuvre des DOCOB, via la nomination de rapporteurs scientifiques. La DREAL présente un bilan statistique de 2008 à aujourd'hui (cf. diaporama). La nomination d'un à plusieurs rapporteurs par DOCOB a permis une forte implication du CSRPN dans la validation scientifique des DOCOB. Aujourd'hui 98 % des DOCOB sont achevés et sont passés en phase dite d'animation. Les rapporteurs scientifiques sont moins sollicités et participent assez rarement aux comités de pilotage. La DREAL propose d'adapter les modalités d'intervention à ce nouveau contexte :

- en recentrant le travail du rapporteur sur la validation de documents scientifiques (ceux qui le souhaitent peuvent toujours participer aux COPIL, mais ce n'est plus une priorité pour la DREAL) ;
- en permettant que certains sites, de moindre enjeu, n'aient pas un rapporteur attiré (sites sans rapporteur) ;
- en permettant de solliciter n'importe quel membre du CSRPN en fonction de ses compétences propres, pour tout DOCOB ou étude lorsqu'une problématique particulière nécessite un avis scientifique.

Un tableau excel détaillé sera transmis par la DREAL. Il présente la liste actuelle des rapporteurs par site Natura 2000. Certaines lignes indiquent « site orphelin », suite au désistement de l'ancien rapporteur, donc pouvant être repris par tout membre qui en fera la demande. La DREAL invite chaque membre à faire part de ses remarques à Anne BRETON, responsable de l'unité N2000 (mail : [anne.breton@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anne.breton@developpement-durable.gouv.fr)), avec copie à Gilles CHEYLAN et Dorothee MEYER. Ces demandes seront ensuite proposées pour validation en séance plénière.

#### 5. Élaboration d'un dossier de travaux en RNN : quelle participation du CSRPN ?

Le Parc National des Écrins sollicite le conseil, via la DREAL, pour la désignation d'un membre du CSRPN afin de suivre l'élaboration d'un dossier de travaux dans la RNN des Estaris (gérée par le PNE).

Le projet concerne le rehaussement du lac. C'est un projet ancien mais qui doit évoluer et qui ne sera pas déposé avant plusieurs mois. Réglementairement, il sera soumis au CSRPN pour avis (travaux en réserve naturelle). Le projet présente des difficultés notamment en matière d'impact paysager, et d'impact sur les populations piscicoles et sur les écosystèmes en aval. Le maître d'ouvrage (mairie d'Orcières) doit mandater son bureau d'études pour des prospections complémentaires et l'élaboration de propositions de mesures de gestion/accompagnement Faune et Flore.

Le PNE souhaite un échange préalable avec un représentant du CSRPN pour s'assurer que les objectifs et mesures de gestion/accompagnement proposées soient bien opérationnelles et en adéquation avec ce que le CSRPN attend. Pour le parc, il s'agit

d'améliorer et sécuriser le dossier. La DREAL indique que cette pratique est inhabituelle et souhaite donc un échange sur le fond avec les membres du conseil.

Plusieurs membres, également membres du conseil scientifique du parc qui a été consulté sur ce dossier, mentionnent que le projet est très impactant, notamment pour les poissons.

Sur le principe, les membres du conseil considèrent à l'unanimité cette demande d'accompagnement comme irrecevable :

- selon le RI, les avis ne peuvent être donnés qu'en séance plénière. Un contact préalable sur le terrain entre l'expert qui serait désigné et le BE/maître d'ouvrage, engagerait le conseil qui ne pourrait plus donner librement son avis in fine.
- le PNE demande au CSRPN de jouer le rôle qui est en fait celui de son conseil scientifique ; le maître d'ouvrage doit avant tout pouvoir s'appuyer sur un bureau d'études compétent. Le CSRPN ne peut pas avoir un rôle d'accompagnement des projets. Il est possible de désigner un rapporteur mais uniquement pour étudier un dossier finalisé (id° fonctionnement CNPN).

Plus largement, le conseil demande des nouvelles du projet d'intégration des « RNN des Écrins » dans le cœur de parc.

La prochaine réunion aura lieu après l'été. La date n'est pas fixée. Compte tenu du regroupement de la DREAL au 36 Bd des Dames à Marseille, le lieu est également à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h.

Secrétaire de séance : DREAL

le Président du CSRPN : Gilles CHEYLAN

**Signé**

**Signé**